

## Le commerce des objets d'art et les marchands merciers à Paris au XVIIIe siècle

In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 13e année, N. 1, 1958. pp. 10-29.

---

Citer ce document / Cite this document :

Verlet Pierre. Le commerce des objets d'art et les marchands merciers à Paris au XVIIIe siècle. In: Annales. Économies, Sociétés, Civilisations. 13e année, N. 1, 1958. pp. 10-29.

doi : 10.3406/ahess.1958.2705

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess\\_0395-2649\\_1958\\_num\\_13\\_1\\_2705](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1958_num_13_1_2705)

---

## LE COMMERCE DES OBJETS D'ART ET LES MARCHANDS MERCIERS

à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle

LORSQUE LOUIS COURAJOD publia en 1873 le *Livre-journal de Lazare Duvaux*, il fournit aux historiens des arts décoratifs, par sa magistrale introduction et surtout par l'édition des registres du grand marchand-mercier, un document capital. Peu après, René de Lespinasse ajoutait des textes de première importance en réunissant, dans la collection verte de la Ville de Paris, les statuts, règlements ou arrêts sur lesquels s'appuyait au XVIII<sup>e</sup> siècle le Corps des Merciers parisiens, auquel appartenait Duvaux <sup>1</sup>.

Les papiers du Garde-Meuble de la Couronne et ceux des comtes de Provence et d'Artois aux Archives Nationales, de M<sup>me</sup> du Barry aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale, des princes de Condé à Chantilly, les registres de vente de la manufacture de Sèvres, quelques catalogues de ventes du XVIII<sup>e</sup> siècle peuvent apporter encore sur ce sujet nombre de renseignements, pour la plupart inédits ou peu connus. Une série d'études s'imposerait, qui puiserait à chacune de ces sources des informations intéressantes sur les métiers d'art, les techniques et la société française de cette époque. Nous présenterons, tirées de notes nullement exhaustives il s'en faut, quelques remarques sur ce Corps, qui nous semble avoir eu dans le développement de l'art décoratif à Paris un rôle essentiel au point que nous serions tenté de dénommer certains de ses membres *marchands d'objets d'art*.

Par un pléonasme, qui paraît presque volontaire, ils s'appelaient *marchands-merciers*, *mercatores-mercatores*. Ils constituaient, on le sait, à Paris, le troisième des Six-Corps de la Ville, où on le regardait « comme

1. LOUIS COURAJOD, *Livre-journal de Lazare Duvaux, marchand-bijoutier ordinaire du Roy, 1748-1758, précédé d'une étude sur le goût et sur le commerce des objets d'art au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle...*, Paris, 1873, 2 vol. — RENÉ DE LESPINASSE, *Les métiers et corporations de la Ville de Paris*, t. II, Paris, 1892, p. 232-285. — Voir aussi Jacques SAVARY DES BRUSLONS, *Dictionnaire universel de Commerce, d'Histoire naturelle et des Arts et Métiers*, n<sup>le</sup> éd., t. III, Copenhague, 1761, col. 849-853. — SAINT-JOANNY, *Registre des délibérations et ordonnances des marchands-merciers de Paris, 1596-1696*, Paris, 1878. — *Recueil d'ordonnances, statuts et réglemens concernant le Corps de la Mercerie*, Paris, 1752. — Pierre VIDAL et Léon DURU, *Histoire de la corporation des marchands-merciers, grossiers, jouailliers...*, Paris, s.d. [1912]. Ce volume consciencieusement écrit, s'attache principalement à la mercerie dans le sens moderne du mot, c'est-à-dire à la menue mercerie, et néglige le commerce des objets d'art. Lorsque nous citerons des textes publiés par Lespinasse ou commentés par Savary, nous éviterons d'en donner la référence dans les notes qui suivent.

## LES MARCHANDS MERCIERS

le plus puissant, le plus nombreux et dont le commerce est le plus étendu ». Ce Corps, précise Savary, « est considéré comme le plus noble et le plus excellent de tous les Corps des Marchands, d'autant que ceux qui le composent ne travaillent point et ne font aucun ouvrage de la main, si ce n'est pour enjoliver les choses qui se sont déjà faites et fabriquées... ». Ce qui explique la formule lapidaire, qu'on ne lit pas sans surprise dans l'*Encyclopédie* : « mercier..., marchand de tout et faiseur de rien »<sup>1</sup>.



Leur rôle était en apparence tout de négoce ; ce qui n'excluait, nous le verrons plus loin, ni l'invention, ni la création artistique. Ils importaient ou faisaient travailler à leur profit d'autres corporations. N'œuvrant pas eux-mêmes de leurs mains, ils n'étaient pas obligés, comme les autres Corps, les orfèvres ou les drapiers par exemple, à « faire chef-d'œuvre ». Ils en tiraient orgueil. Ainsi que l'a noté Emile Coornaert, « les *gens de marchandise* traitent de haut les *mécaniques* »<sup>2</sup>.

Le moyen âge avait montré leur importance, la diversité de leurs origines, bourgeois de Paris aussi bien que Brabançons ou Oultremontains, l'éclectisme et l'étendue de leur commerce. Ils vendaient alors principalement des tissus, dont beaucoup venaient de Lucques, de Venise et de Gênes, d'Arras, d'Angleterre, d'Irlande ou d'Allemagne, mais aussi des « pignes de boys » de Limoges ou les productions de l'« œuvre de forge de Thoulouze ». Charles IX, en soustrayant la visite de leurs marchandises aux jurés des divers métiers que celles-ci concernaient normalement, définit, en 1570, les grandes lignes de leur activité : « marchans grossiers, merciers et jouailliers, de manière que sous cet estat de grossier ont esté compris de tout temps les marchans de drap d'or, d'argent, de soye...., tapisseries, jouailleries, espiceries, merceries, cuivres de forges, fil de soye, quinqualleries, et autres semblables, auxquels il n'est permis de faire manufacture quelconque, mais seulement de vendre, achepter, estaller, parer et enjoliver de toutes espèces de marchandises ». L'activité des merciers du XVIII<sup>e</sup> siècle est comme annoncée et résumée dans ce texte. Henri IV, Louis XIII et Louis XIV confirment les statuts et privilèges des merciers parisiens. La puissance de ce Corps s'affirme dans les nombreux procès qu'il soutient et qui, dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, l'opposent, presque toujours victorieusement, aux charrons-carrossiers, menuisiers, tailleurs, plombiers, cloutiers, éventailistes, pelletiers, papiers, peaussiers, tabletiers, tapissiers. Les arrêts rendus par le Parlement ont pour principal objet d'assurer aux merciers, dans l'extraordinaire

1. *Dictionnaire universel des Sciences...*, t. X, Neuchâtel, 1765, p. 369.

2. Emile COORNAERT, *Les corporations en France avant 1789*, Paris, 1941, p. 189.

étendue de leur commerce, la *liberté de vendre* à Paris les ouvrages de tel ou tel métier, à charge pour les merciers de « *les achapter et faire faire* en cette ville et fauxbourgs par les maîtres dudit mestier, sans qu'ils en puissent faire eux mesmes, ny en faire faire par aucuns compagnons ».

Les statuts des merciers de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle sont connus par les belles rééditions qu'ordonnèrent les gardes de ce Corps, outre les commentaires qu'en fournit Savary. Bornons-nous à résumer ici ce qui concerne le cadre du métier. Il fallait, pour devenir mercier, « être né François, avoir fait apprentissage pendant trois ans et servi les Marchands durant trois autres années en qualité de Garçon ». Il fallait également avoir payé les droits, qui se montaient à un millier de livres. La direction du métier était assurée par sept gardes, dont un grand-garde. Chaque année, au mois de juillet, les anciens, c'est-à-dire ceux qui étaient passés par la « garderie », et quatre-vingts autres marchands, qui étaient désignés à tour de rôle et ne pouvaient se récuser sous peine d'amende, éalisaient le grand-garde et deux nouveaux gardes. La charge de grand-garde était donc annuelle ; celle de garde triennale. Nul ne pouvait se soustraire à ces honneurs, à moins d'être septuagénaire ou d'avoir « quelque aultre excuse legitime qui puisse donner lieu à ladite descharge ». Les gardes, qui présidaient aux admissions dans le Corps et qui veillaient à défendre les intérêts de la communauté, avaient pour principale obligation la visite des marchandises. Ils se réunissaient au Bureau des Merciers, rue Quincampoix <sup>1</sup>. Les merciers payaient chacun 12 livres par an pour le droit de visite, plus 9 livres pour la visite des poids et mesures. Ces visites n'étaient pas limitées aux seuls merciers ; deux arrêts du Parlement, en octobre 1741 et janvier 1742, les avaient étendues aux marchandises destinées aux foires de Saint-Germain et de Saint-Denis <sup>2</sup>. Le rétablissement des corporations, en 1776, après la suppression qu'en avait édictée Turgot, maintint les Six-Corps et plaça les merciers et drapiers au premier rang, avec un droit de 1 000 livres pour l'acquisition de la maîtrise.

A côté de la corporation, prenait naturellement place la confrérie. Très anciennement fondée dans l'église du Saint-Sépulcre (entre la rue Saint-Denis et la rue Quincampoix), elle fut longtemps établie dans une chapelle de cette église dédiée au Saint-Voult de Lucques, comme pour rappeler sous ce vocable célèbre les origines transmontanes de nombreuses marchandises importées par les merciers ; le mauvais état de la chapelle avait forcé la confrérie à se transporter, à l'époque de Louis XIV, au maître-autel de l'église, moyennant une redevance annuelle de 250 livres

1. HURTAUT et MAGNY, *Dictionnaire historique de la Ville de Paris*, 1779, t. III, p. 529.

2. LESPINASSE, *op. cit.* — Fr. OLIVIER-MARTIN (*L'organisation corporative de la France d'ancien régime*, Paris, 1938, p. 181) remarque que l'aune-étalon conservée par les merciers parisiens fut adoptée en province au XVIII<sup>e</sup> siècle.

aux chanoines du Saint-Sépulcre. Ce rappel du commerce exercé par les merciers avec les pays étrangers se retrouve dans leurs armoiries. Celles-ci, comme celles des Six-Corps parisiens à l'exception des orfèvres, étaient composées de « trois vaisseaux équipés et les voiles enflées d'argent, voguant chacun sur une mer de même et portant une bannière de France au grand mât et un chef d'azur chargé d'un soleil d'or... »<sup>1</sup>.

C'est l'époque où prospèrent les Compagnies des Indes, où l'enthousiasme pour l'Orient est plus vif que jamais, où l'anglomanie se développe. Ce temps aurait été pour les merciers exceptionnellement favorable, même si leur rôle s'était limité à l'importation. La mode des collections, le goût du bibelot, chez une clientèle dont ils encouragent l'avidité pour toutes les nouveautés, accroissent leur importance. Leur place traditionnelle leur permet d'accéder à l'échevinage et leur donne le droit de porter la robe consulaire, « de drap noir à colet et manches pendantes, parementée et bordée de velours de pareille couleur ». Leur fortune peut leur valoir une renommée qui dépasse le cercle d'amateurs qu'ils ont pour clients : Hébert est probablement de tous celui qui, vers le milieu du siècle, atteint la plus grande célébrité. Courajod a cité une phrase du roman de *Thémidore* qui le concerne. Lorsque en février 1751 est signé à Versailles le contrat de mariage de Dufour, fils de la première femme de chambre de la Dauphine, avec M<sup>lle</sup> Hébert, le duc de Luynes note dans ses *Mémoires* : « fille du fameux Hébert, marchand au palais, laquelle aura beaucoup de bien »<sup>2</sup>.

Parmi les merciers parisiens, une petite partie seulement, mais la plus riche, s'intéresse au commerce des objets d'art. Dans le réseau qu'entretiennent les jurandes et qui correspond le plus souvent à des habitudes de travail traditionnelles, les merciers se répartissent, d'après Savary, en vingt classes. Celles-ci ne semblent pas avoir été désignées dans les statuts eux-mêmes ; mais, dans la pratique, chaque mercier possédait sa spécialité. Comme nous avons pu le constater chez les menuisiers, où, à l'intérieur d'une même corporation, voisinaient les menuisiers en meubles, les menuisiers en bâtiments, les menuisiers en carrosses, les ébénistes, chacun étant libre de travailler dans l'une ou l'autre branche, mais demeurant, sans qu'un texte l'y contraigne, étroitement lié par l'usage à sa technique particulière, rien n'interdit aux merciers, surtout dans un métier de revente aussi large et peu défini que le leur, de passer d'une classe à l'autre. Cependant les grandes divisions indiquées par Savary paraissent avoir été respectées. Les uns, — les plus nombreux et dont le commerce est le plus ancien, — vendent tout ce qui, de près ou

1. Le même esprit se retrouve dans leurs devises : « *Te toto orbe sequemur* », ou encore : « *Gemino gens nota sub axe* ».

2. COURAJOD, *op. cit.*, t. I, p. LXXXIX. — Duc DE LUYNES, *Mémoires*, éd. Dussieux et Soulié, Paris, 1860-1865, t. XI, p. 88.

de loin, touche au tissu <sup>1</sup>, soieries précieuses aussi bien que bergames ou tapis, galons ou rubans, passementeries, éventails et accessoires de la toilette, et, naturellement, la menue mercerie (classes 18 et 19). Le commerce de la peausserie concerne la 9<sup>e</sup> classe, celui de la papeterie la 16<sup>e</sup> ; trois classes, les 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup>, font le négoce du métal, soit brut, soit sous forme de quincaillerie ou de chaudronnerie.

Les merciers qui s'appliquent aux objets d'art proprement dits appartiennent à quatre classes différentes. Mentionnons d'abord, un peu comme pour mémoire, les *bimblotiers* (20<sup>e</sup> classe); malgré leur nom, l'art du bibelot, au sens que nous donnons aujourd'hui à ce terme, leur doit peu ; ils sont surtout en contact avec la corporation des tabletiers. Les *marchands de miroirs* (14<sup>e</sup> classe), cristaux, objets de toilette et de lustrerie <sup>2</sup>, ont avec l'art des rapports plus étroits depuis que le développement du luxe et de l'industrie donne à ces produits une plus grande diffusion ; ils font travailler les manufactures de glaces françaises et étrangères, ou encore les miroitiers-lunettiers parisiens, dont l'activité, lorsqu'il s'agit de châssis, parquets, boiseries ou cadres de miroirs, semble avoir été mal séparée de celle des menuisiers. Les *joailliers* (5<sup>e</sup> classe) se trouvent, comme revendeurs, liés aux lapidaires ou tailleurs de pierreries, peu nombreux à Paris, et à la puissante corporation des orfèvres-bijoutiers, dont ils ont constamment besoin <sup>3</sup>.

Ceux enfin, qui, plus que tous autres, constituent les véritables *marchands d'objets d'art*, appartiennent à la 13<sup>e</sup> classe, que Savary définit ainsi : « ceux qui vendent des tableaux, des estampes, des candelabres, des bras, des girandoles de cuivre doré et de bronze, des lustres de cristal, des figures de bronze, de marbre, de bois, et d'autre matière, des pendules, horloges et montres ; des cabinets, coffres, armoires, tables, tablettes et gueridons de bois de rapport et doré, des tables de marbre et autres marchandises et curiosités propres pour l'ornement des appar-

1. Chandor, « md-mercier pour les étoffes étrangères », livre par exemple en 1786 pour le Garde-Meuble de la Couronne deux meubles de « satin peint aux Indes à chinois » (Arch. nat., O 1 3638). De même, le mercier Saporito est spécialisé dans les galons et les étoffes, et sa veuve, en 1779-1780, fournira les passementeries du cabinet intérieur de la Reine à Versailles (O 1 3627) ; cependant, le même Saporito livre en 1774 au Garde-Meuble une pendule de bronze doré du prix de 3 000 livres (O 1 3624).

2. Les Delaroue, dont on retrouvera le nom plus loin, appartiennent à une famille de miroitiers que cite Barbier dans son *Journal (Chronique de la Régence et du règne de Louis XV)*, Paris, 1885, t. II, p. 20) à propos de la condamnation du libraire Osmond pour pamphlet janséniste.

3. SAVARY (*op. cit.*, col. 851) précise à ce sujet : « Par leurs statuts qui sont du mois de janvier 1613, ils sont appelés marchands-merciers-grossiers-joailliers ». Ce sont, on l'a vu, les termes mêmes employés par Charles IX en 1570. Lazare Duvaux s'intitule volontiers bijoutier et joaillier (COURAJOD, *op. cit.*, t. I, p. LXX) et reçoit même en 1755 un brevet d'orfèvre-joaillier du Roi (*ibid.*, p. LXXVI). Le cas du « joaillier » Aubert paraît différent ; venu de l'orfèvrerie, il se tourne vers le commerce ; il vend au comte d'Artois des meubles et des porcelaines aussi bien que des bijoux (Arch. nat. R I 311, 312 et 315), et la ville d'Avignon le charge de diriger l'exécution de la grande pendule destinée au marquis de Rochechouart (F. WATSON, *Wallace collection catalogues. Furniture*, Londres, 1956, n° 258).

temens ». Les grands merciers que nous citerons plus loin se rangent presque entièrement sous cette rubrique.

Quelques merciers se distinguent des autres et n'appartiennent pas directement au Corps parisien, tout en exerçant le même métier. Ils jouissent du vieux privilège des marchands suivant la Cour, nommés aussi marchands privilégiés du Palais. A Versailles, ils sont établis, ainsi que d'autres corps de métiers (orfèvres, horlogers, libraires) dans les galeries basses et les escaliers du château. Ces merciers forment une sorte de petite communauté particulière qui, n'étant pas comprise dans le Corps de la mercerie et n'étant pas soumise à l'apprentissage, doit cependant se plier aux visites des gardes de ce Corps. Leur nombre, d'après Savary, est de vingt-six au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. Parmi eux, quelques-uns seulement, tel Hébert, font commerce d'objets d'art <sup>1</sup>.

La rue de prédilection des merciers parisiens spécialisés dans ce commerce est la rue Saint-Honoré. Fidèles à la tradition médiévale, ils avoisinent Saint-Germain l'Auxerrois. Rue Saint-Honoré même, sont situés les magasins d'Hébert, de Poirier (qui aura pour successeurs, au même emplacement, Daguerre, puis Lignereux), de Dulac, de Julliot, de Lebrun, de Tuard. Lazare Duvaux est installé non loin de là, rue de la Monnaie (dite de la Vieille Monnaie après la construction du nouveau bâtiment du quai de Conti); c'est également dans cette rue que les Darnault tiennent leur magasin. Bazin est établi rue du Roule et rue des Fossés-Saint-Germain, et Boileau sur le quai de la Mégisserie; Gersaint, plus éloigné, ne fait, lui aussi, que suivre une ancienne tradition en logeant sur le pont Notre-Dame. Un nouveau venu comme Grancher s'installera sur la rive gauche, à l'autre bout du Pont-Neuf, sur le quai Conti. Les uns et les autres se trouvent d'ailleurs tout voisins de certains de leurs principaux fabricants, les orfèvres-bijoutiers, pour la plupart installés dans l'île, place Dauphine, quai des Orfèvres et quai des Lunettes ou des Morfondus.

Le quartier Saint-Honoré, autour de la Croix du Trahoir, est si bien celui de la « curiosité » et de l'objet d'art que la manufacture de Sèvres n'en cherche pas d'autre lorsqu'elle veut ouvrir un magasin à Paris et choisit la rue de la Monnaie <sup>2</sup>. De même, quand certains fabricants de meubles du faubourg Saint-Antoine quittent l'établi d'ébéniste pour se livrer en « merciers » au commerce du meuble, ils déménagent et viennent s'installer dans ce quartier, tels René Dubois ou Pierre Roussel le Jeune <sup>3</sup>.

Dans ces rues étroites, dont certaines aujourd'hui, malgré le percement de la rue de Rivoli, la construction des magasins de la Samaritaine

1. Il est difficile de préciser si Herbeaut, « marchand au palais », que mentionnent pour des livraisons de tabatières les comptes des Menus-Plaisirs en 1753 (O 1 3001) et qui fut à l'occasion client de Duvaux, fut mercier-joaillier ou orfèvre-bijoutier.

2. P. VERLET, S. GRANDJEAN et M. BRUNET, *Sèvres*, Paris, s.d. [1954], p. 45.

3. Comte F. DE SALVERTE, *Les ébénistes du XVIII<sup>e</sup> siècle*, 3<sup>e</sup> éd., Paris, 1934, p. 96 et 273.

et le développement des Halles, ont conservé nombre de façades et de balcons du XVIII<sup>e</sup> siècle, il faut imaginer leurs enseignes : *A la Couronne d'or* (Poirier-Daguerre), *Au roi des Indes* (Lebrun), *Au château de Bellevue* (Tuard), *Au Roy d'Espagne* (Darnault) ou, plus loin, *A la pagode* (Gersaint), *Au petit Dunkerque* (Grancher).

Quelques « adresses » imprimées ou gravées donnent un aperçu de ce que la clientèle élégante, les gens à la mode ou les collectionneurs viennent chercher, au XVIII<sup>e</sup> siècle, dans ce coin de Paris. Voici celle de Gersaint, dont une première « enseigne », *Au Grand Monarque*, peinte par Watteau « d'après nature » (fig. 1), eut la renommée que l'on sait : « A la pagode, Gersaint, marchand jouaillier sur le pont Notre-Dame, vend toute sorte de clainquaille nouvelle et de goût, bijoux, glaces, tableaux de cabinet, pagodes, vernis et porcelaines du Japon, coquillages et autres morceaux d'histoire naturelle, cailloux, agathes, et généralement toutes marchandises curieuses et étrangères. A Paris. 1740 »<sup>1</sup>. Les Darnault ont établi deux rédactions : l'une sous forme d'une longue énumération, qui se retrouve collée au revers de certains meubles vendus par eux ; l'autre, plus abrégée, dont ils ont fait l'en-tête de leurs factures et que voici : « Darnault père et fils, marchands et miroitiers ordinaires du Roy en ses Menus Plaisirs, tiennent magasin de glaces, feux, bras, ébénisteries, porcelaines, pendules, bronzes et bijoux. Au Roy d'Espagne, rue de la Monnoye, à Paris. »<sup>2</sup> Grancher n'oublie pas son origine dunkerquoise qui peut lui servir auprès de sa clientèle anglaise : « Granchez, tenant le grand et beau Magazin Français et Anglais, à la Perle d'Orien à Dunkerque, et à Paris quay de Conty au petit Dunkerque, tient en bijouterie et cainqualerie ce que l'art produit de plus nouveau et vend sans surfaire en gros et en détail. »<sup>3</sup>

En rapprochant les textes de statuts, les classes dénombrées par Savary et même ces quelques « adresses », des renseignements tirés des ventes faites par les merciers, il est possible de préciser quelque peu le travail qui leur était propre. Courajod avait cru pouvoir discerner en Lazare Duvaux un fabricant. Nous ne le pensons pas. Qu'on n'imagine pas cependant les grands merciers parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle comme de simples importateurs. Certes, ils demeurent des intermédiaires, des marchands au sens propre du terme. Mais, sachant flairer ou provoquer les tendances du moment, ils sont devenus des incitateurs, des entraîneurs, renouvelant l'intérêt, accélérant même l'évolution des styles, tenant habilement leur clientèle en haleine. Plus que d'adroits commerçants, ils sont des créateurs,

1. COURAJOD, *op. cit.*, t. I, p. CVII. — Le cabinet d'histoire naturelle de Gersaint était connu des curieux. Cf. DUC DE CROY, *Journal*, Paris, 1906-1907, t. I, p. 12.

2. O 1 3056. — L'étiquette des Darnault existe encore au dos de plusieurs meubles, notamment au Victoria and Albert Museum de Londres, au Kunstgewerbemuseum de Hambourg, à l'Ermitage de Leningrad, à la National Gallery de Washington.

3. Henry NOCQ et Carle DREYFUS, *Tabatières, boîtes et étuis... du musée du Louvre*, Paris, 1930, p. 24.

Illustration non autorisée à la diffusion

**1.** - GERSAINT, L' « enseigne », que peignit Watteau et dont on voit ici un détail, montre, chez le grand mercier du pont Notre-Dame, non seulement un vendeur de tableaux, mais de toutes sortes d'objets d'art : pendules, consoles, miroirs, etc. : ici, un miroir de vernis. (*Phot. Giraudon.*)

Illustration non autorisée à la diffusion

**2-3.** LES DELAROUÉ étaient merciers spécialisés dans la miroiterie et la lustrerie. Le beau miroir en marqueterie d'écaille et de cuivre qui porte les armes de Charlotte de Saint-Simon princesse de Chimay (collection Wallace), peut être identifié comme ayant été livré par Delaroué avec une toilette complète pour le prix de 2 000 livres en 1713 pour la duchesse de Berry : la base, avec ses deux bustes de sphinges, fut complétée quelques semaines plus tard par l'orfèvre Ladoireau. À la mort de la duchesse de Berry, en 1719, la toilette revint de droit à la duchesse de Saint-Simon, sa dame d'honneur. (*Phot. Wallace Collection.*)

Illustration non autorisée à la diffusion

**4.** LAZARE DUVAUX fut l'un des plus gros acheteurs de la manufacture de Vincennes-Sèvres. Les porcelaines « de France » achetées par lui étaient revendues par ses soins, enrichies ou non de montures d'orfèvrerie ou de bronze, aux plus grands personnages de l'époque. Le pot-pourri « gondole » (collection Wallace) qu'il paya 1.200 livres en 1757 à la manufacture de Sèvres semble avoir appartenu ensuite à Mme de Pompadour. (*Photo Wallace Collection.*)

Illustration non autorisée à la diffusion

**5.** HÉBERT, le fameux « mercier suivant la Cour », était obligé de compter avec son confrère Duvaux. Celui-ci accaparait si bien les meilleures productions de Sèvres qu'Hébert acheta chez lui en 1757 une grande figure de Sèvres du prix de 600 livres, qui doit être le célèbre groupe du Louvre. La base, le palmier et certaines fioritures de bronze doré qui accompagnent la porcelaine auraient alors été ajoutés sous la direction d'Hébert.

car ils savent, par de flatteuses transformations, accroître la valeur des objets qu'ils importent et qu'ils achètent ; ils en font des objets d'art qui s'accordent parfaitement avec l'esprit de leur temps. Leur « art » est aussi persuasif auprès de leur clientèle que peut l'être leur talent de vendeurs. C'est là que réside l'originalité de leur travail, leur œuvre véritable. Il est juste d'ajouter que, sans l'énorme impulsion donnée à l'art décoratif parisien par l'époque de Louis XIV, le rôle des merciers au XVIII<sup>e</sup> siècle n'eût certainement pas connu la même ampleur.

Dans toute importation, il y a choix. Ce ne sont pas les œuvres mâles des hautes époques, les bronzes chinois, les céramiques T'ang, qu'ils introduisent en France, mais la production fleurie, pittoresque, aimable de K'ang-hi ou de K'ien long, l'empereur contemporain. Les figures peintes sur les vases de porcelaine, sur les panneaux de laque, sur les rouleaux de soie ou de papier doivent représenter des personnages menant une vie élégante, toute de promenade et de grâce, qu'un Boucher ou un Huet, en les recopiant, n'auront qu'à légèrement transposer pour en faire les frères de la bonne société parisienne. Les « pagodes » figureront de préférence d'aimables et curieux vieillards, ventrus et rieurs <sup>1</sup>. Les pierres de lard, les coraux sculptés sont pleins des contorsions du rocaille, comme les coquillages que recherchent bien des amateurs passionnés de conchyologie. Le choix est si manifeste que la Chine doit même, pour exporter, plier son art au goût que cherche chez elle notre clientèle ; les porcelaines dites de la Compagnie des Indes reproduisent des formes et des décors empruntés aux faïences de Rouen et bientôt aux porcelaines de Sèvres. Le succès des porcelaines de Saxe, qu'importent en masse nos marchands dans la première moitié du règne de Louis XV, est du même ordre. Meissen a compris l'engouement de l'époque pour les fleurs, les dragons, les rocailles. La société française se mire dans les groupes venus d'Allemagne, dames en crinoline, scènes galantes, sujets de théâtre, cris de Paris, etc.

En Angleterre, ils choisissent des papiers peints, des instruments d'optique, des meubles pour le « thé à l'anglaise », ou des meubles d'acajou massif et poli. Duvaux fait même venir des Indes pour M<sup>me</sup> de Pompadour des bouilloires de cuivre « forme anglaise », et un autre marchand, Buffault, achètera à Londres, en 1770, pour M<sup>me</sup> du Barry, « trois tables de bois précieux, ornements en argent » <sup>2</sup>.

Mais l'art des merciers parisiens est surtout de transformation. Ils adaptent les produits qu'ils importent ; ils inventent des moyens nouveaux de les utiliser ; ils encouragent en France même les ouvrages qui pourraient les remplacer à meilleur compte.

Vendre des coffrets de laque, des porcelaines de Chine, des pierres

1. Cf. le n<sup>o</sup> 1058 de la vente du duc de Tallard en 1756.

2. COURAJOD, *op. cit.*, t. II, n<sup>os</sup> 2798 et 1688. — Bibl. Nat., ms. fr. 8157, f<sup>o</sup> 8 v<sup>o</sup>.

curieuses et rares ne suffit pas à leur activité. Ils savent plaire à leur clientèle en « présentant », à la mode française et selon le goût du jour, les produits exotiques. Non seulement les règlements leur donnent le droit de vendre les objets les plus divers, mais ils les autorisent à faire travailler bien des corps de métier, pourvu que ce soit dans le respect et sous le contrôle des statuts et des jurandes de ces diverses corporations. Dans le cloisonnement imposé par le système corporatif, les merciers sont les seuls à pouvoir coordonner le travail de divers métiers ; ils le font certes à leur profit, mais ils vont en tirer un merveilleux parti.

L'exemple des laques, porcelaines, glaces et pierres précieuses permet d'entrevoir comment ils exercent cette activité originale. Certes, dans chacune de ces branches, ils doivent beaucoup à l'époque de Louis XIV, mais ils exploitent toute innovation avec une audace remarquable. Les importations de « cabinets la Chine » avaient habitué les amateurs aux meubles de laque. Le Grand Dauphin, dans sa Galerie de Meudon, avait réuni un certain nombre de meubles de ce genre, posés sur des pieds de bois fabriqués à Paris. L'« adresse » de Gersaint, en 1740, montre un cabinet de ce type, dont les deux vantaux de laque de Chine à sujets et paysages sont encore munis de leurs peintures et serrures de cuivre chinoises, mais dont le pied est une table « Louis XV »<sup>1</sup>. La manufacture des meubles de la Couronne avait produit, dans le milieu du règne de Louis XIV, des meubles très riches ; ses cabinets d'ébène rehaussés de mosaïques à l'italienne, d'un caractère par trop exceptionnel, eurent peu d'influence sur le meuble français ; mais elle avait aussi, sous la direction d'Igou, fabriqué des vernis à l'imitation de la Chine.

Une double activité que, livrés à leurs seules ressources, n'auraient pu assumer les ébénistes parisiens, va s'offrir aux merciers : importer des laques pour les transformer ou les monter ; compléter ou imiter ces laques. Le journal de Duvaux montre, pour une large part, la fourniture de meubles laqués ou vernis ; ces meubles peuvent être composés de panneaux de laque d'Orient : les termes d'ancien laque, de laque ou vernis de Chine, des Indes, de Coromandel, du Japon sont employés pour les meubles les plus précieux, et nous savons par ailleurs qu'on possédait à Paris la technique d'ôter le laque de son support original, paravent, panneau de coffret ou de cabinet, et de le rappliquer sur un nouveau bâti, même galbé, tel que secrétaire ou commode. Les plus beaux meubles livrés par Darnault à Mesdames pour leur château de Bellevue (fig. 15) ou fournis par Darguerre à Louis XVI ou à Marie-Antoinette seront de même décorés à l'aide de précieux panneaux de laque orientale<sup>2</sup>.

1. COURAJOD, *op. cit.*, t. I, frontispice.

2. *Ibid.*, t. II, *passim*. — Il arrivait aux merciers d'utiliser des boîtes de laque pour faire composer des meubles munis d'une dizaine de tiroirs d'inégale dimension, tel celui d'une collection parisienne, qui porte l'estampille de B.V.R.B. et l'étiquette de Darnault. Mme de Pompadour possédait deux commodes de ce type, à onze tiroirs

## LES MARCHANDS MERCIERS

En même temps, les merciers utilisent des imitations de ces laques. Le journal de Duvaux mentionne des vernis de Paris, principalement des Martin. Désir d'économie, peut-être, mais aussi obligation, ne serait-ce que pour compléter les panneaux orientaux. Du jour où les merciers, renonçant au simple cabinet de Chine posé sur un pied, font exécuter par des ébénistes des meubles de laque qui semblent homogènes du haut en bas, ils se trouvent contraints de faire raccorder, par des imitations faites à Paris, les montants, les traverses, les côtés aux panneaux principaux, puis ils en viennent à demander aux ébénistes, aux vernisseurs, aux fabricants de porcelaines, de suivre leurs directives pour composer des meubles qui, sans plus rien devoir à l'Orient, constituent quelques-unes des plus exquises fantaisies du XVIII<sup>e</sup> siècle parisien. Hébert livre ainsi pour M<sup>me</sup> de Mailly en 1743 un ensemble de meubles de vernis bleu sur fond blanc, et bientôt Poirier se fait une spécialité de meubles où la porcelaine de France, c'est-à-dire de Sèvres, est associée aux vernis ou à l'ébénisterie <sup>1</sup> (fig. 6 et 7).

La porcelaine est peut-être le domaine où s'exerce avec le plus de bonheur et de variété l'action féconde des merciers parisiens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Depuis le moyen âge, on admirait la beauté rare des porcelaines de Chine. Le développement du commerce avec l'Orient dirige sur Paris des quantités sans cesse accrues de porcelaines de Chine ou du Japon, de « terres des Indes ». Le succès de cette céramique entraîne des imitations : à Saint-Cloud, en Saxe, à Chantilly, puis, dès avant le milieu du siècle, à Vincennes, dont la manufacture, devenue manufacture royale, est très vite transférée à Sèvres. Les merciers parisiens ont, sur le développement de cette manufacture, un rôle essentiel. Lazare Duvaux, à lui seul, retient les trois cinquièmes de la vente totale de Sèvres en 1757, avec un montant de 165 876 livres (fig. 4 et 5). Sous Louis XV, Poirier, Dulac, Lair, et, sous Louis XVI, Bazin, Tesnière, surtout Daguerre, qui, associé à Lignereux, établira même un magasin de vente en Angleterre, concourent pour une très large part à la prospérité, voire, par leurs demandes précises, au style de la grande manufacture française <sup>2</sup>.

Le succès de Sèvres conduit ensuite certains marchands à faire imiter

(Jean CORDEY, *Inventaire des biens de Madame de Pompadour rédigé après son décès*, Paris, 1939, n° 1046). Voir aussi le bureau que fit décorer Hébert à l'aide d'un paravent de laque (Pierre VERLET, *Le mobilier royal français*, Paris, 1945-1955, t. I, n° 4). Nous avons pu retrouver récemment l'origine des cinq panneaux de laque de la belle commode estampillée de l'ébéniste Carlin que possède le Louvre. Cette commode fut livrée par Darnault pour le Grand Cabinet de Madame Victoire à Bellevue en 1785 (comte Paul BIVER, *Histoire du château de Bellevue*, Paris, 1933, p. 294). Les cinq panneaux qui la décorent sont décrits un à un sur un coffre chinois qui fut vendu en 1782 avec les collections du duc d'Aumont (n° 299), et ce coffre fut acheté par Darnault.

1. P. VERLET, *Mobilier royal français*, t. I, n° 3, et *Sèvres*, pl. 39 et 61.

2. P. VERLET, *Sèvres*, p. 45 et 47. Certaines formes de Sèvres portent des noms de marchands, Duvaux, Hébert.

et concurrencer les productions de la manufacture royale. Le développement des manufactures françaises sous Louis XVI, spécialement à Paris, leur est en grande partie redevable. Mais leur désir d'imitation et de bas prix les pousse plus loin encore et les amène à ce que l'on pourrait appeler l'« ersatz » de Sèvres. Le « beau bleu » sera imité en carton verni <sup>1</sup>. Gran-cher se fera une spécialité de tôles vernies (fig. 14), dont les couleurs, le décor et même l'éclat (obtenu par un passage au four) simulent, au moins à l'état de neuf, la porcelaine royale, tout en étant plus économique <sup>2</sup>.

La revente des porcelaines venues de pays étrangers ou fabriquées en France ne suffit pas à l'activité des merciers. Leur art s'applique bien davantage à « présenter » ces porcelaines. On avait pris, au moyen âge, l'habitude de rehausser, comme on le faisait pour les pierres dures antiques, les porcelaines de Chine de montures d'orfèvrerie ; c'était en outre un moyen de protéger les lèvres, les becs, les couvercles de ces pièces fragiles. La crise qui marque la fin du règne de Louis XIV, les édits contre l'emploi des métaux précieux obligèrent les merciers à plus d'ingéniosité. Le bronze doré au mercure (à l'or moulu comme on disait alors), se développait au même moment dans le mobilier, la décoration, la serrurerie. Un ébéniste comme Boulle, travaillant à l'abri des règlements corporatifs dans son atelier des Galeries du Louvre, exécuta en bronze des lustres ou des chenets, qu'on aurait, quelques années plus tôt, fabriqués en argent. Le bronze, entre les mains de très habiles ciseleurs et superbement doré, va devenir une matière précieuse, qu'utiliseront les merciers pour faire monter, cercler, enrichir leurs porcelaines. Déjà, la collection de Chine du Grand Dauphin semble avoir été décorée de la sorte. Le XVIII<sup>e</sup> siècle donne au bronze doré, et tout spécialement au bronze associé à la porcelaine, un prodigieux essor. Le succès est considérable dans l'Europe entière, mais d'où vient que Paris est la seule ville où se produise véritablement ce genre d'ouvrages ?

On pourrait répondre à cette question en constatant l'existence à Paris de deux corporations bien établies, quoique affaiblies par d'incessantes rivalités, la corporation des fondeurs-ciseleurs et celle des ciseleurs-doreurs, dont le métier est de travailler le bronze et qui donnent à ce métal tout au long du siècle, par les finesses de la fonte et de la ciselure, par les soins apportés à la dorure, des qualités toujours plus grandes. Là où l'étranger doit utiliser soit des orfèvres, soit des fondeurs de cloches, Paris possède deux Corps spécialisés, permettant de pousser plus ou moins la préciosité d'un bronze : fondeurs-ciseleurs, qui ébarbent à

1. Ainsi les deux vases qui portent le n° 82 du catalogue du musée Nissim de Camondo. Le journal de Duvaux (n° 475) mentionne « deux vases de carton verni imitant l'albâtre d'Orient ».

2. Notamment l'écrivoire de tôle émaillée montée en bronze doré de l'ancienne collection Doucet (n° 231 du catalogue de la vente des 7-8 juin 1912), qui porte la marque du Petit Dunkerque.

peine le bronze, le passent à l'acide et le vernissent ; ciseleurs-doreurs, dont l'intervention a lieu sur les bronzes que l'on veut plus finis et bien dorés au mercure. L'existence de ces deux métiers parisiens ne suffirait pas, nous semble-t-il, à expliquer l'extraordinaire développement du bronze dit d'ameublement, si, à côté d'eux, au-dessus d'eux, ne s'étaient trouvés les merciers. Ceux-ci en effet, par leurs statuts mêmes, sont revendeurs d'ouvrages de bronze ; ils semblent avoir, en fait, occupé dans ce domaine une place telle qu'on doit les tenir pour les principaux responsables du quasi-monopole parisien dans cette branche des arts décoratifs.

La quantité considérable de meubles, et particulièrement de meubles parisiens, rehaussés de laques, de vernis, parfois de porcelaine, commandés et vendus par les merciers, suffirait à expliquer l'encouragement que reçoivent d'eux les bronziers, quoique les grands ébénistes aient aussi leur part dans cette activité. Le bronze isolé, qui n'est pas directement appliqué au meuble, mais contribue à la décoration générale de l'appartement, doit bien davantage aux merciers. Certes, quelques grands artistes, comme les Caffiéri, Duplessis, Gouthière, ont, après Boulle, une influence déterminante sur le développement de l'art du bronze. Chacun d'eux cependant travaille plus ou moins pour les merciers ; il n'est que d'ouvrir le livre-journal de Duvaux pour saisir l'importance des commandes faites par ceux-ci à ceux-là, en bras de lumière aussi bien qu'en grilles et feux. De même, lorsque Louis XV commande des lanternes d'un modèle extraordinaire pour le château de Saint-Hubert ou Louis XVI pour Compiègne, les modèles sont présentés et les livraisons sont faites dans les deux cas par l'intermédiaire de marchands-merciers : Delaroue en 1758, Daguerre en 1784 (fig. 11) <sup>1</sup>.

Que tout ceci paraît pourtant secondaire en regard de l'activité déployée par les merciers pour la monture des porcelaines ! Leur mérite est ici total, leur rôle irremplaçable. Qui aurait pu, si ce n'est eux, associer ainsi des techniques différentes, faire concourir les bronziers à quelque chose de si étranger à leur métier, et, par là même, interdit ? Eux seuls pouvaient, dans la division jalousement surveillée des métiers, créer des objets aussi inattendus. Le charme de l'art décoratif, sa puissance, son pittoresque ne prennent-ils pas ici l'une de leurs sources ? Acheter une porcelaine pour la fixer dans le bronze, demander à ce bronze d'être si souple, si bien adapté, comme « insinué », et si mêlé à la porcelaine qu'on

1. A.N., O 1 3316, f° 242 v°, et O 1 3631. Dans la seule année 1754, par ex., Duvaux livra 36 paires de bras de lumière, 18 feux et autant de lanternes, sans compter les montures de porcelaines et les objets les plus divers, et jusqu'à un râteau de bronze doré à manche d'ivoire (n° 1783). Les archives du Garde-Meuble fournissent de nombreux exemples de l'activité des merciers dans le bronze d'ameublement. Ainsi, en 1738, les Darnault livrent pour Louis XV à La Muette des bras de bronze doré (O 1 3312, f° 145 v°) ; en 1788, Daguerre contribue à la fourniture des meubles et des bronzes d'ameublement destinés au château de Saint-Cloud (O 1 3646).

ne peut désormais les imaginer l'un sans l'autre, ce fut là l'une des meilleures réussites des merciers parisiens. La conjugaison bronze-porcelaine est leur œuvre. Profitant de l'existence des deux métiers dans la même ville, ils transforment les porcelaines qu'ils importent ou commandent spécialement : Orient, Saxe ou France fournissent le prétexte à ces girandoles, à ces vases montés, à ces pots-pourris, à ces pendules, à ces bras, à ces lustres, à ces lanternes, à ces compositions où les fleurs de Vincennes, les vases de Chine, les statuettes de Meissen se marient au bronze doré, voire à la tôle vernie. Les achats de Louis XV à Hébert, les créations faites par Duvaux pour M<sup>me</sup> de Pompadour, les commandes de Marie-Antoinette à Daguerre témoignent, au milieu de tout ce qui demeure anonyme, du travail des grands merciers parisiens <sup>1</sup> (fig. 5).

Ce n'est pas seulement aux bronziers que les merciers s'adressent pour transformer et faire valoir la porcelaine. Au lieu de mettre les pièces destinées aux nécessaires, aux cassettes, aux toilettes dans de vulgaires coffres, ils ont l'idée d'associer la porcelaine à l'orfèvrerie, à l'ébénisterie, spécialement à celle pratiquée par les tabletiers <sup>2</sup>.

Les glaces offrent à leur ingéniosité d'autres ressources. L'importation de miroirs fut longtemps pour eux une source de profit. Le développement pris, depuis Louis XIV, par la manufacture royale des glaces ne leur a pas fait abandonner ce genre de commerce. Ils achètent désormais les glaces en France, les font polir par des miroitiers, puis les transforment pour les mettre au goût du jour : trumeaux et miroirs d'applique qu'ils commandent à des menuisiers, à des sculpteurs, à des doreurs, miroirs à cheval pour la toilette, qu'ils font exécuter par des tabletiers, des ébénistes ou des vernisseurs, montrent comment les merciers, sans rien abandonner de leurs privilèges, savent se renouveler (fig. 1 et 3) <sup>3</sup>.

1. Hébert livre par exemple en 1743 la fontaine à parfums de Louis XV en porcelaine et bronze doré (O 1 3313, f<sup>o</sup> 113 v<sup>o</sup>). Voir aussi COURAJOD, *op. cit.*, t. II, *passim*, notamment sous le n<sup>o</sup> 226, les bras extraordinaires composés pour la Dauphine à Versailles. Une trentaine d'années plus tard, Delaroue était chargé des lanternes ornées de fleurs de porcelaine que Marie-Antoinette faisait placer dans ses jardins de Trianon (O 1 3627).

2. Le nécessaire de Marie Leczinska, récemment entré au Louvre, en est un bel exemple, avec ses porcelaines montées en vermeil encore conservées dans leur coffre de palissandre. Nous ignorons qui le livra en 1729. La diversité des techniques employées, les mentions d'objets de ce genre livrés plus tard par Duvaux (par exemple, le n<sup>o</sup> 1306), permettent de présumer que ce fut un mercier. En 1785, lorsqu'il s'agit de garnir pour le château de Fontainebleau un caisson de toilette avec pots de porcelaine, flacons de verre, étuis de bois de rose, ciseaux, l'Intendant du Gardé-Meuble s'adresse à Daguerre (O 1 3634). Le coffre de voyage de Marie-Antoinette, acquis par le Louvre en 1955, porte le nom du tabletier Palma ; nous ne savons pas s'il fut livré par celui-ci ou plutôt par un mercier.

3. C'est un miroir de vernis que l'on voit représenté sur l'enseigne de Gersaint. Duvaux, livrant des glaces de cheminée, sépare la fourniture de la glace du prix de la sculpture ou de la dorure (COURAJOD, *op. cit.*, t. II, n<sup>os</sup> 194, 311, etc.). De même, Delaroue, lorsque, en 1781, au milieu de feux, de bras ou de lanternes, il livre pour la comtesse de Provence à Montreuil un trumeau de chêne sculpté avec ses glaces du prix de 491 livres (R 5 534).

Ils font preuve d'une conduite identique en bijouterie. Ils ne peuvent empiéter sur le rôle des lapidaires, qui est de faire tailler les pierreries, ni sur celui des orfèvres-bijoutiers, qui est de travailler l'or et les montures. Ils sont marchands-joailliers ; ils vendent des pierres et en importent. Depuis que la joaillerie française a fait, à l'époque de Louis XIV, de si grands progrès que les amateurs, à la valeur intrinsèque de la pierre ajoutent la qualité de la taille, l'habileté de la sertissure, le goût de la monture, leur rôle pourrait paraître diminué. Ce n'est plus l'époque où les bijoux d'Allemagne ou d'Italie faisaient prime. Le sens commercial des merciers, leur goût pour les beaux objets continue de les servir ; les facilités qu'ils ont, tant pour importer que pour faire travailler des corps de métier différents, leur profite. Ils imaginent les fantaisies les plus inattendues : bagues-montres, cannes-lorgnettes, faisant travailler orfèvres et tabletiers, horlogers et lunettiers. Mais surtout ils imposent, contre le gré des bijoutiers eux-mêmes, une mode nouvelle : la monture « à cage » des tabatières. Ce genre d'objet eut une vogue immense au XVIII<sup>e</sup> siècle et offrit une grande source de travail aux orfèvres parisiens : la tabatière fut l'objet d'usage, de cadeau, de collection. Les merciers, substituant aux panneaux ciselés ou émaillés en plein dans la boîte elle-même, des plaques d'agate, de cornaline ou de lapis, de porcelaine, de burgau, de laque, voire de carton verni, tous produits dont ils sont les maîtres, les font « encager » d'or par les bijoutiers de leur choix <sup>1</sup> (fig. 13).

Le travail des merciers est, on le voit, fort différent d'une besogne de pure importation ou de vulgaire négoce. Il est de transformation des objets importés, de coordination entre métiers différents. Leur rôle de création ne se limite pas à faire travailler les uns et les autres ; il provoque les imitations, les produits de remplacement français, de la porcelaine au laque. Les merciers ont également pour tâche de choisir les artisans ou artistes qui travaillent pour eux. Ils tentent de s'assurer le travail des plus habiles. Ils contribuent à développer le talent et l'originalité de celui-ci ou de celui-là. Ils ont sur l'artisanat parisien un rôle directeur qu'il est bon d'illustrer de quelques exemples.



L'ébénisterie parisienne, métier encore tout nouveau au XVIII<sup>e</sup> siècle et presque d'importation, fournit peut-être les meilleures preuves de la mainmise, de l'exclusivité dirions-nous aujourd'hui, que savent pratiquer certains grands merciers.

1. Duvaux, pour un couteau d'or destiné à Mme de Pompadour (COURAJOD, *op. cit.*, t. II, n<sup>o</sup> 1926) emploie l'expression « fait tailler un manche de jaspe ». Le même Duvaux (n<sup>os</sup> 1010, 1012, etc.) paraît s'être fait une spécialité en 1752 de boîtes vernies à fleurs émaillées. Il est remarquable que trois sur quatre des boîtes livrées par Poirier pour le mariage du Dauphin en 1770 sont « d'ancien laque » (O 1 3028 B).

Les initiales B.V.R.B. se lisent sur quelques-uns des meubles les plus élégants de l'époque de Louis XV. Plusieurs de ces meubles ont été livrés au Roi par l'intermédiaire de Duvaux ou d'Hébert, ou au prince de Condé sur commande faite à Poirier <sup>1</sup>. Une thèse récemment soutenue à l'École du Louvre a montré que Bernard Van Risen Burgh, un ébéniste frison installé à Paris, était dissimulé derrière ces initiales <sup>2</sup>. Et pourquoi, sinon pour lui ôter toute notoriété personnelle ? Pour posséder l'un des jolis meubles fabriqués par cet artisan, il fallait s'adresser au mercier. Une petite table, estampillée de B.V.R.B., qui se trouve dans une collection new-yorkaise, et dont le plateau de porcelaine de Sèvres suffirait à attester le passage chez un mercier, porte, au fond du tiroir, à l'encre, et d'une main du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'inscription « Poirier m. rue S<sup>t</sup> honoré à Paris » <sup>3</sup> (fig. 6).

Lazare Duvaux cite à diverses reprises dans son *Journal* le nom de l'ébéniste J.-F. Oeben, que M<sup>me</sup> de Pompadour dut tout d'abord connaître par son intermédiaire avant de lui accorder sa protection <sup>4</sup>. Oeben eut Martin Carlin parmi ses fournisseurs, et Carlin fut, en ses débuts, l'ébéniste de Poirier, lui-même fournisseur de M<sup>me</sup> de Pompadour <sup>5</sup>. Carlin, dont l'estampille se retrouve sur quelques-uns des plus beaux meubles de l'époque de Louis XVI, souvent rehaussés de porcelaine ou de laque, paraît avoir passé sa vie entière entre les mains des marchands (fig. 7). C'est par l'intermédiaire de Darnault que Mesdames achètent, pour leur château de Bellevue, les magnifiques meubles de Carlin, qui appartiennent aujourd'hui au Louvre (fig. 15). Lorsque Carlin meurt en 1785, Etienne Levasseur semble avoir été à son tour l'ébéniste habituel de Darnault, si l'on en juge par les fournitures faites par lui pour Bellevue à la veille de la Révolution <sup>6</sup>. Daguerre, à la même époque, s'était assuré le travail d'Adam Weisweiler et, pour être juste, devant les meubles aujourd'hui fort prisés de cet ébéniste, il faut songer à tout ce qui doit revenir à Daguerre : emploi des laques et des porcelaines, choix des bronzes, dessin peut-être ou composition générale <sup>7</sup> (fig. 8 et 12).

Ce qui vaut pour le bâti du meuble vaut pour le bronze en particulier. Daguerre eut *son* bronzier, comme il eut *son* ébéniste : ce fut probablement Gouthière. Des bronzes semblables, termes-canéphores, béliers, enfants se rencontrent sur des meubles estampillés de Weisweiler

1. P. VERLET, *Mobilier royal*, op. cit., t. II ; nos 3, 7, 8, 9, et *Sèvres*, op. cit., pl. 39.

2. J. P. BAROLI, « Le mystérieux B.V.R.B., enfin identifié », dans *Connaissance des Arts*, mars 1957, p. 56-63.

3. Cette table, qui provient des collections Potocki, porte, sur la plaque de Sèvres, la lettre-date de 1760.

4. COURAJOD, op. cit., t. II, nos 1140, 404, etc.

5. SALVERTE, op. cit., p. 46. — M<sup>me</sup> de Pompadour avait un compte ouvert chez Poirier (CORDEY, op. cit., n<sup>o</sup> 2585).

6. Voir plus haut, note, p. 19 et, parmi les meubles d'acajou venant de Bellevue et estampillés de Levasseur, le beau secrétaire acquis par le Louvre en 1950.

7. P. VERLET, *Mobilier royal*, t. I, nos 13 et 18.

**6. — POIRIER**, alliant porcelaine de Sèvres, ébénisterie et bronze, se fit une spécialité d'élégantes tables « chiffonnières ». Il a laissé son nom et son adresse à l'intérieur de celle-ci, qui se trouve dans une collection privée de New York et qui porte l'estampille de l'ébéniste Bernard Van Risen Burgh, composée des seules initiales B.V.R.B.

Illustration non autorisée à la diffusion

Illustration non autorisée à la diffusion

**7. — POIRIER**, aux environs de 1770, prit l'habitude de commander chaque année à Sèvres des « quarts de cercle » par groupes de trois et des plateaux circulaires, grâce auxquels l'ébéniste Carlin fabriquait pour lui des petites tables comme celle-ci (Musée du Louvre), dont il existe des répétitions dans diverses collections.

Illustration non autorisée à la diffusion

**8.** DAGUERRE, successeur de Poirier, s'attacha l'un des meilleurs bronziers de l'époque de Louis XVI. La frise d'une console, que le négociant Swan transporta aux États-Unis dès l'époque de la Révolution française et qui appartient au musée de Boston, est généralement attribuée à Gouthière. Au-dessus, détail de la fig. 10. (*Phot. Sudre.*)

Illustration non autorisée à la diffusion

**9.** DAGUERRE livra en 1788 pour le Cabinet de Louis XVI à Saint-Cloud une commode qui comporte une frise semblable de rinceaux et de béliers et qui fut placée sous le Premier Empire dans la Chambre de l'Impératrice à Compiègne.

Illustration non autorisée à la diffusion

Illustration non autorisée à la diffusion

**10.** --- A gauche : DAGUERRE semble avoir livré pour Marie-Antoinette à Saint-Cloud le premier modèle de grands candélabres, dont subsistent plusieurs exemplaires, presque semblables. On y retrouve des rinceaux et des béliers de même facture que les bronzes des meubles précédents. Celui-ci fait partie des collections de la Résidence de Munich.

**11.** --- A droite : DAGUERRE livra en 1784 pour le château de Compiègne cette admirable lanterne à enfants canéphores, qui lui fut payée 9.750 livres et qui est demeurée dans les collections du Mobilier national.

Illustration non autorisée à la diffusion

**12.** --- DAGUERRE ne doit-il pas être considéré comme l'auteur ou l'« inventeur » de cette belle commode, qui porte l'estampille de Weisweiler ? Lorsque l'on sait que cet ébéniste travaillait pour Daguerre, lorsqu'on rapproche les enfants « en gaines », des angles de ceux qui ornent la lanterne, ou la frise des tiroirs de celle de la commode ci-contre, on est bien tenté de répondre par l'affirmative.

Illustration non autorisée à la diffusion

**13.** — A gauche : GRANCHER a fait graver le nom de sa maison sur cette tabatière d'or (Musée du Louvre), dont l'émail imite les plaques d'agate arborisée que firent assez souvent monter sur des tabatières les merciers du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**14.** — A droite : GRANCHER a laissé sa marque « au Petit Dunkerque » sur cette écritoire (ancienne collection Doucet, vente 7-8 juin 1912, cat. n<sup>o</sup> 231), dont les panneaux de tôle émaillée imitent la porcelaine.

Illustration non autorisée à la diffusion

Illustration non autorisée à la diffusion

**15.** — DARNault acheta en 1782 à la vente du duc d'Aumont (n<sup>o</sup> 299) deux cabinets de laque ainsi décrits : « le dessus de l'un présente des arbustes et un groupe de magots d'attitudes particulières, dont l'un tient une béquille ; sur le battant à droite il y a une chute d'eau ; sur le battant à gauche sont deux magots dans un pavillon. » Nous retrouvons ces panneaux sur le meuble estampillé par Carlin (Musée du Louvre) que livra trois ans plus tard pour le château de Bellevue le même Darnault.

et sur des pièces de luminaire, girandoles ou lanternes <sup>1</sup>. L'explication est aisée, lorsque les archives nous livrent, pour les uns et les autres, le nom du même marchand-mercier : Daguerre. De même, quarante ans plus tôt, Duvaux cite à diverses reprises, pour des modèles de bronzes, le nom du fondeur et modeleur Duplessis <sup>2</sup>. Seuls, les livres de comptes des principaux merciers montreraient l'étendue de cette pratique, au demeurant toute naturelle et encore en usage aujourd'hui : les « faconniers » de telle grande maison peuvent travailler exclusivement pour elle, sur des dessins qu'elle leur livre et dans un anonymat qu'elle exige.

Cette habitude du mercier de s'adresser à l'artisan, à la manufacture, au pays capables de répondre le mieux au besoin qu'il en a pour la fabrication d'un objet déterminé, résulte de son métier traditionnel. Un dernier exemple montrera quel éclectisme certains pratiquent. En 1770, pour les fêtes du mariage du Dauphin à Versailles et la décoration du nouvel Opéra, les Menus-Plaisirs demandent à Julliot trois lustres d'un modèle inédit. Ces lustres ne doivent pas coûter plus de 2 000 livres. Julliot, après avoir établi ses études et ses modèles, divise sa fabrication en deux lots, ou plus exactement, en trois : d'une part les pièces destinées à être exécutées hors de France, dont il prépare les modèles pour les « envoyer en Angleterre », d'autre part « des cristaux de Bohême, achetés tant à la manufacture de Saint-Cloud que chez M. Lair » <sup>3</sup>.

La satisfaction de leur clientèle forme, il va sans dire, l'une des grandes préoccupations des marchands-merciers. Ils vivent de cette clientèle, s'imposent à elle, lui proposent des goûts nouveaux, en reçoivent des idées nouvelles.

Chaque grand mercier possède ses spécialités, mais aussi ses clients en vue, qui assurent sa fortune aussi bien que sa publicité. La réputation d'Hébert lui vient pour une large part des innombrables commandes que lui a passées Louis XV dans les années 1740-1750, soit pour le décor de l'ameublement de ses châteaux, soit pour les « Présents du Roi » <sup>4</sup>. Duvaux a peut-être la plus riche clientèle : Louis XV, M<sup>me</sup> de Pompadour, l'aristocratie française et étrangère, plusieurs fermiers-généraux figurent à chaque page de son *Livre-journal*.

Simon-Philippe Poirier travaille successivement pour M<sup>me</sup> de Pompadour et pour M<sup>me</sup> du Barry ; celle-ci, entre 1771 et 1774, lui fait adresser chaque trimestre des versements qui vont de 4 000 à 10 000 livres et paraît avoir fait de lui le principal fournisseur de ses meubles à Louveciennes ou à Versailles. Poirier a plus tard également pour client le comte d'Ar-

1. On comparera par exemple les figures d'angle d'une commode de Weisweiler, ornée de panneaux de laque, aujourd'hui conservée dans une collection américaine, et les figures de la lanterne livrée par Daguerre en 1784 (Mobilier national).

2. COURAJOD, *op. cit.*, t. II, n<sup>os</sup> 601, 1493, 1713, 1810, etc.

3. A.N., O 1 3029 B.

4. P. VERLET, *Mobilier royal*, t. I, p. 6, Arch. Aff. étr., France, 2097, f<sup>o</sup> 97, etc.

tois, qui lui achète, ainsi qu'à son confrère Julliot, un certain nombre de meubles et de bronzes d'ameublement ; mais le frère de Louis XVI, lorsqu'il s'agit de porcelaines, a pris l'habitude de s'adresser à un autre mercier, le « fayancier » Bazin <sup>1</sup>. Les Delaroue sont spécialisés dans la miroiterie et la lustrerie. L'un d'eux cependant, Claude Delaroue, qui est fournisseur du Garde-Meuble, après avoir été chargé par les Menus de la fabrication du cabinet à bijoux de la comtesse de Provence, en 1771, livre pour le compte de cette princesse et pour son pavillon de Montreuil, en 1781, les objets les plus divers et jusqu'à des parasols à main de dentelle, de taffetas d'Angleterre et de palissandre <sup>2</sup>.

Nous avons vu que Darnault a pour clientes Mesdames, et qu'il meuble en partie Bellevue ; mais Darnault père était depuis longtemps fournisseur du Roi et « seul miroitier ordinaire de ses Menus Plaisirs » ; son fils recevra les commandes du comte de Provence <sup>3</sup>. Daguerre, entre 1784 et 1791, figure dans les comptes du Garde-Meuble de la Couronne pour de gros paiements concernant des meubles et bronzes de luminaire. Il dirige l'exécution de la commode des diamants de la Couronne en 1785. Il a la confiance de Marie-Antoinette, dont il a probablement constitué, au moins partiellement, la collection, et qui le charge, en 1789, d'emballer et d'entreposer ses laques et autres objets précieux <sup>4</sup>.



Leur clientèle, leur activité valent aux marchands-merciers une place à part dans la vie économique et artistique du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'audace qu'ils mettent à acheter, à transformer, à créer, en un mot à renouveler sans cesse le goût, entraîne un mouvement d'importations et d'exportations qui leur est profitable, comme il est pour Paris d'un excellent bénéfice.

Savary, après avoir constaté leur rôle capital dans le commerce des Indes, assure « que la plupart des marchandises qui croissent dans le royaume ou qui y sont manufacturées en si grande quantité, resteroient sans aucun mouvement si les Marchands Merciers n'en soutenoient et n'en animoient la consommation et le négoce ». Les exemples de ce que leur doit le commerce parisien sont innombrables.

En 1758, pour décorer de lustres le nouveau théâtre de Lyon, c'est

1. Bibl. Nat., ms. fr. 8158, f<sup>o</sup> 75 sqq. et Arch. Nat., R 1 311 et 316.

2. A.N., O 1 3031 et R 5 534. — En 1769, Delaroue, « marchand miroitier », avait livré pour l'appartement du Roi à Versailles un feu de bronze doré du prix de 750 livres (O 1 3621).

3. En 1775, il livrait pour le compte du Garde-Meuble la pendule astronomique de Mesdames à Versailles (O 1 3624). Voir aussi BIVER, *op. cit.*, p. 270, et SALVERTE, *op. cit.*, p. 76.

4. O 1 3631 à 3654 et P. VERLET, *Mobilier royal*, t. II, p. 32. — A. TUETÉY, *Inventaire des laques anciennes et des objets de curiosité de Marie-Antoinette confiés à Daguerre et Lignereux...*, dans *Arch. de l'Art français, Mélanges Guiffrey*, 1916, p. 286 sq.

au mercier parisien Bailly que l'on s'adresse <sup>1</sup>. En 1784, pour avoir un buffet de salle à manger d'un goût parfait, le duc de Northumberland se tourne non vers Londres, mais vers Paris, et le demande à Daguerre <sup>2</sup>.

Un renouvellement incessant du goût entraîne d'autre part une fabrication perpétuellement en mouvement, surtout pour des objets de fantaisie comme ceux que l'on vient principalement chercher chez eux, où l'originalité et la façon forment l'essentiel.

Bien pourvus de commandes, les grands marchands-merciers de Paris sont riches. On le voit bien, en 1745, où, taxé pour un million de livres, leur Corps et celui des drapiers rachètent aussitôt les offices créés par Louis XV. Cependant ils paraissent avoir obtenu cette richesse par l'ingéniosité de leurs créations et la multiplicité de leurs ventes, plus que par de gros bénéfices sur chaque article vendu. Lorsque Lazare Duvaux note un bénéfice dans son *Livre-journal*, celui-ci oscille entre 5 et 10 % <sup>3</sup>. La commission que Sèvres accorde aux merciers qui revendent sa production se monte généralement à Paris à 9 % <sup>4</sup>. On est de même surpris du bon marché de certains de leurs ouvrages, qui nous paraissent aujourd'hui du plus haut prix. A côté de techniques « chères », comme la porcelaine tendre et richement décorée de Sèvres, les meubles, même de la plus jolie fantaisie, sont peu coûteux. Un secrétaire en pente de vernis bleu, comme celui que la donation David-Weill a fait entrer au Musée des Arts Décoratifs et qui, s'il passait aujourd'hui en vente publique, atteindrait un prix énorme, est facturé par Duvaux à peine plus de 200 livres <sup>5</sup>. Les prix, il est vrai, montent considérablement sous Louis XVI à cause de la richesse des bronzes <sup>6</sup>.

Une des raisons de la modicité relative des prix paraît résider dans le principe de la répétition adopté par les merciers. Durant quelques mois ou quelques années, tant qu'il demeure à la mode, le même modèle est repris. Le *Livre-journal* de Duvaux, minutieusement étudié, montrerait des « vagues » successives, dans la porcelaine, dans le meuble, dans le bronze ou dans la bijouterie. Mais un objet est-il « fait exprès », son prix décuple. Le même phénomène pourrait être observé chez Poirier, chez Daguerre ou chez Darnault <sup>7</sup>. Enfin, si les merciers se contentent de

1. Cité d'après Arch. Municipales de Lyon, par CHAMPEAUX, *Dictionnaire des Fondateurs*, Paris, s.d., p. 58.

2. Baronne d'OBERKIRCH, *Mémoires*, Paris, s.d., t. II, p. 44. — Voyez aussi la visite que Mme d'Oberkirch (*ibid.*, t. I, p. 225) fait au magasin de Grancher.

3. COURAJOD, *op. cit.*, t. II, nos 6, 309, 1495, etc.

4. P. VERLET, *Sèvres*, p. 45.

5. COURAJOD, *op. cit.*, t. II, n° 78.

6. On opposera à titre d'exemple deux livraisons faites par Daguerre pour la Couronne en 1784 : 5 920 livres un grand secrétaire de laque, très chargé de bronzes ; 360 livres une table à thé de racine d'acajou, ornée de quelques moulures de bronze (O 1 3631).

7. Lorsque, par exemple, Duvaux (COURAJOD, *op. cit.*, t. II, n° 1810) fait faire spécialement pour Mme de Pompadour la garniture en bronze doré de deux vases de porcelaine, la seule monture est facturée 960 livres. De même, Poirier mentionne

bénéfices réduits, leur clientèle, qui souvent dispose de revenus immenses, ne s'inquiète guère du « placement » qu'elle fait en achetant un objet d'art, et c'est là une différence certaine avec bien des amateurs de notre temps.

Les ventes publiques prennent au XVIII<sup>e</sup> siècle de l'extension. Elles sont suivies des bourgeois aussi bien que des marchands. Parfois des merciers rédigent les catalogues et souvent ils achètent pour le compte de leurs clients, tels Julliot pour Louis XVI à la vente du duc d'Aumont, ou Aubert pour le comte d'Artois à la vente Randon de Boisset <sup>1</sup>. Les merciers eux-mêmes, en dehors des objets exotiques, revendent des œuvres « de seconde main », d'occasion, et un certain goût pour les antiquités se manifeste ; peintures de vieux maîtres, bronzes romains ou de la Renaissance italienne, de Duquesnoy, de Flamand ou de Jean Bologne, ne sont plus seuls à être recherchés. Le mot d'*ancien*, accolé comme un éloge, donne de la plus-value à des porcelaines ou à des laques. On revend, en mentionnant l'auteur dans le catalogue, des meubles ou des bronzes de Boulle sous Louis XV et des meubles de Cressent ou de B.V.R.B. (avec le seul prénom de Bernard) sous Louis XVI. Mais ce sont là des exceptions. Le XVIII<sup>e</sup> siècle recherche « le neuf ».

L'enthousiasme d'une clientèle riche pour tout ce qui est inédit assure aux marchands-merciers d'énormes débouchés. Elle leur ôte en même temps une concurrence dangereuse. Des sommes qui auraient pu être englouties dans l'achat d'antiquités vont à l'artisanat « moderne » qu'ils dirigent. L'amateur sait, en achetant un objet neuf, que celui-ci sera déprécié un quart de siècle plus tard ; il s'en soucie peu. Nous arrivons à saisir, pour quelques objets « fabriqués » ou vendus par Lazare Duvaux, l'importance de cette dévaluation, très favorable aux marchands-merciers. Deux encoignures de laque, vendues par Duvaux en 1756 à Blondel de Gagny 1 800 livres, atteignent à la vente de ce dernier, en 1776, la somme de 1 041 livres. Deux coffrets du Japon, dont un seul avait été vendu par Duvaux en 1749 au prix de 180 livres au duc de Tallard, sont payés à la mort de cet amateur 96 livres les deux. Un singe « de terre des Indes ancienne », acheté par le même collectionneur à Duvaux 96 livres sans socle en 1751, est revendu 78 livres, monté sur un plateau, à la même vente Tallard, cinq ans plus tard. Cette même vente permet également de voir

dans ses comptes la peine qu'il prend pour faire exécuter à Sèvres et monter à Paris l'extraordinaire table à thé à plateau de porcelaine destinée à Mme du Barry (Bibl. Nat., ms. fr. 8158, f<sup>o</sup> 102). La petite table de laque, de bronze et d'acier livrée en 1784 par Daguerre pour Marie-Antoinette à Saint-Cloud, « dont les pieds et tous les ornemens ont été modelés exprès », coûte 8 260 livres (P. VEBLET, *Mobilier royal*, t. I, n. 31). Ou encore, les grands feux ornés de lions ailés fournis par Darnault pour le grand salon de Mesdames à Bellevue en 1784 sont payés 6 000 livres la paire (BIVER, *op. cit.*, p. 270).

1. A.N., R 1 311. — Julliot, auteur du catalogue de la vente d'Aumont, entreposa même chez lui un certain nombre des objets d'art achetés par le Roi et destinés au Museum (O 1 3280).

le duc d'Aumont acheter 800 livres un vase de marbre vert antique, que le marquis de Lamure achètera à son tour 360 livres à la vente d'Aumont en 1782 <sup>1</sup>.

La spéculation, telle que certains l'entendent aujourd'hui, ne paraît guère avoir existé dans le commerce des marchands-merciers <sup>2</sup>. Elle était aussi bien loin de l'esprit de la plupart de leurs clients. Serait-ce trop simplifier les choses ou farder la vérité que d'assigner aux premiers le don d'embellir les objets qui leur passaient par les mains, aux seconds l'amour des objets rares et précieux qui embellissent la vie (même si souvent s'y mêlait un sentiment de vanité) ? Le résultat de cette collaboration entre clients, merciers, artisans demeure dans d'innombrables et délicats objets d'art, créés pour eux et par eux.

Ce n'est pas par artifice de plume qu'arrêts du Parlement ou statuts emploient, pour distinguer le travail des marchands-merciers parisiens, un mot charmant : *enjoliver*. Ce terme, maintes fois repris par les anciens textes, paraît résumer l'essentiel et le meilleur de leur rôle.

PIERRE VERLET.

1. Duvaux n° 2410 et Blondel de Gagny n° 949. — Duvaux n° 195 et Tallard n° 1029. — Duvaux n° 918 et Tallard n° 78. — Tallard n° 975 et Aumont n° 8. — Cependant la vente du duc d'Aumont fait, d'une manière générale, exception à cette règle à cause de l'enthousiasme qu'elle suscite et des achats massifs ordonnés par Louis XVI.

2. Parmi tout ce qui nous échappe encore et qu'il serait intéressant d'étudier, figurent les locations. On sait l'importance qu'eurent au XVIII<sup>e</sup> siècle, comme au XVII<sup>e</sup>, les locations de meubles ou de tapisseries. On est surpris de voir, à l'occasion du bal donné par la Ville de Paris pour le mariage du Dauphin en 1745, Gersaint demander une somme de 1 843 livres pour « loyer » de meubles et de porcelaines (Arch. Nat. Q 1 1099. 19, f° 796).